

Vol. 5, N°17, pp. 338– 354, Mars 2026  
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0  
Author(s) retain the copyright of this article  
ISSN : 1987-1465  
DOI : <https://www.doi.org/10.62197/EQUY7782>  
**Indexation** : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI,  
Zenodo  
Email : [RevueKurukanFuga2021@gmail.com](mailto:RevueKurukanFuga2021@gmail.com)  
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des  
Lettres, des Sciences  
Humaines et Sociales  
KURUKAN FUGA*

## **HISTOIRE MILITAIRE ET SOUVERAINETÉ AU MALI : ENTRE CONTRÔLE ÉTATIQUE DU RÉCIT ET EXIGENCE D'UNE HISTORIOGRAPHIE CRITIQUE**

**Nouhoum Salif MOUNKORO, Enseignant-chercheur, UKB**

**E-mail : [nsmounkoro@gmail.com](mailto:nsmounkoro@gmail.com)**

**Résumé :** Cet article analyse l'histoire militaire du Mali comme un champ stratégique situé au croisement de la souveraineté étatique, de la mémoire collective et de la production du savoir historique. En retraçant les continuités et ruptures de l'écriture du récit militaire depuis la période précoloniale, il montre comment la conquête et l'administration coloniales ont profondément reconfiguré les catégories d'analyse, marginalisé les systèmes guerriers endogènes et favorisé un corpus documentaire asymétrique centré sur la perspective coloniale. Après l'indépendance, l'État malien a mobilisé l'histoire militaire pour construire une mémoire nationale unifiée, au prix d'un contrôle étroit du récit et d'une confusion persistante entre histoire, mémoire et communication politique. L'article propose le concept de souveraineté historiographique partagée pour dépasser ces limites : il s'agit de reconnaître la pluralité des acteurs (historiens civils, institutions militaires, archives publiques, communautés locales) et de créer un cadre méthodologique permettant une écriture critique, pluraliste et scientifiquement autonome. En conclusion, l'étude montre que loin de fragiliser l'État, une histoire militaire rigoureuse et pluraliste constitue une ressource stratégique pour renforcer la légitimité institutionnelle, la cohésion nationale et le lien armée-nation.

**Mots clés :** Histoire militaire, Souveraineté historiographique, Mémoire nationale, Colonialité du savoir, État et armée

\*\*\*\*\*

**Abstract :** This article examines Malian military history as a strategic field located at the intersection of state sovereignty, collective memory, and the production of historical knowledge. By tracing the continuities and ruptures in the writing of military narratives from the pre-colonial era onward, it demonstrates how colonial conquest and administration reshaped analytical categories, marginalized indigenous military systems, and produced an asymmetric documentary corpus centered on the colonial perspective. After independence, the Malian state mobilized military history as a tool for national memory-building, often through tight narrative control and a persistent confusion between history, memory, and political communication. The article proposes the concept of shared historiographical sovereignty as a way forward: acknowledging the plurality of actors (civil historians, military institutions, public archives, local communities) and establishing the methodological conditions for a critical, pluralistic, and autonomous historiography. Ultimately, the article argues that, far from weakening the state, a rigorous and plural military history can strengthen institutional legitimacy, national cohesion, and the relationship between the armed forces, the state, and society.

**Nouhoum Salif**

**Key words:** Malian military history, Historiographical sovereignty, National memory, Coloniality of knowledge, State–army relations

\*\*\*\*\*

## **Introduction**

La guerre, en tant qu'expression ultime de la souveraineté étatique, occupe une place centrale dans la construction des États modernes. À ce titre, l'histoire militaire ne se limite pas à la description des conflits armés ou des opérations militaires ; elle participe pleinement à la production du sens politique, à la légitimation du pouvoir et à la structuration de la mémoire nationale. Écrire la guerre revient ainsi à définir non seulement ce qui a été combattu, mais aussi pourquoi, au nom de qui et selon quel récit collectif (Morgan-Owen & Fox, 2024). Dans de nombreux contextes africains, et particulièrement au Mali, cette dimension souveraine de l'histoire militaire demeure à la fois décisive et profondément problématique.

Depuis l'indépendance en 1960, le Mali a connu une succession de crises politico-militaires — rébellions armées, coups d'État, conflits asymétriques, interventions étrangères — qui ont placé l'armée au cœur du débat national (Bencherif, 2023). Plus encore, la période contemporaine, marquée par l'insécurité persistante et la centralité du discours sécuritaire, a renforcé le rôle symbolique et politique des forces armées dans la définition de l'État et de la nation. Dans ce contexte, l'histoire militaire apparaît comme un champ stratégique : elle sert à construire une continuité nationale, à justifier des choix politiques et à produire une représentation légitime de la violence exercée au nom de l'État.

Cependant, l'écriture de l'histoire militaire malienne se caractérise par une forte asymétrie. Une part importante de cette histoire a longtemps été produite dans un cadre colonial, puis postcolonial, par des acteurs extérieurs ou à partir de catégories d'analyse exogènes (Janniard, 2014 ; Cosme et al., 2022). Les conflits précoloniaux, la conquête coloniale, les résistances locales et les formes indigènes d'organisation militaire ont souvent été interprétés à travers des grilles européennes, reléguant les logiques politiques et sociales locales à l'arrière-plan.

Cette situation soulève une question fondamentale : dans quelle mesure l'histoire militaire, en tant que discipline de souveraineté, peut-elle être à la fois protégée par l'État et soumise aux exigences de la recherche scientifique ? En d'autres termes, dans quelle mesure l'histoire militaire au Mali peut-elle être considérée comme une discipline de souveraineté, et comment

concilier le contrôle étatique du récit militaire avec l'exigence d'une écriture historique critique, pluraliste et scientifiquement autonome ?

## **I. L'héritage colonial et la dépossession initiale du récit militaire au Mali**

Cette section retrace comment la période coloniale a progressivement confisqué aux sociétés du Mali leur propre récit militaire. Elle s'ouvre sur la mise en lumière de systèmes précoloniaux complexes, structurés et pleinement intégrés aux ordres politiques locaux (1.1). Elle montre ensuite comment la conquête française a imposé ses propres catégories d'analyse, requalifiant les pratiques guerrières africaines à travers un prisme européen (1.2). L'abondante documentation militaire issue de cette période a renforcé cette domination narrative en ne reflétant presque exclusivement que le point de vue des forces coloniales (1.3). Cette production a contribué à effacer les rationalités et mémoires locales, privant les sociétés africaines de leur propre historicité martiale (1.4). Elle a, enfin, installé un premier déficit de souveraineté historiographique, dont les effets continuent de structurer la manière dont l'histoire militaire est écrite et transmise au Mali (1.5).

### **1.1 Des systèmes militaires précoloniaux complexes et politiquement intégrés**

Avant la conquête coloniale, le territoire correspondant à l'actuel Mali était le siège de formations politiques diverses — empires, royaumes, chefferies ou confédérations — qui disposaient de systèmes militaires élaborés. La guerre y constituait une pratique politique structurante, étroitement liée aux mécanismes de pouvoir, de légitimation de l'autorité et de contrôle territorial. Les organisations militaires précoloniales reposaient sur des hiérarchies propres, des formes spécifiques de mobilisation des combattants, ainsi que sur des techniques de combat adaptées aux réalités écologiques et sociales sahéliennes.

Ces systèmes guerriers n'étaient pas de simples violences désorganisées ou spontanées : ils répondaient à des rationalités stratégiques, diplomatiques et symboliques précises. La guerre participait ainsi à la construction des ordres politiques locaux et s'inscrivait dans des continuités historiques de longue durée. Toutefois, ces formes indigènes de la guerre ont été largement marginalisées dans les récits ultérieurs, au profit d'une lecture exogène imposée par la domination coloniale.

### **1.2 La reconfiguration coloniale des pratiques guerrières et des catégories d'analyse**

**Nouhoum Salif**

Avec la conquête française, ces systèmes militaires préexistants ont été réinterprétés à travers les catégories intellectuelles et doctrinales européennes. Les administrateurs et officiers coloniaux ont mobilisé des grilles de lecture issues de la pensée militaire occidentale — armée régulière, discipline, commandement, stratégie — pour décrire des réalités qui ne s’y conformaient que partiellement. Comme le souligne Janniard (2014, p. 279), cette traduction conceptuelle a produit une hiérarchisation implicite des formes de guerre : les pratiques militaires africaines ont été disqualifiées comme irrégulières, archaïques ou dépourvues de rationalité stratégique.

Cette reconfiguration n’était pas seulement analytique, mais profondément politique. En imposant ses propres catégories, le pouvoir colonial a contribué à délégitimer les formes indigènes de la guerre et à présenter la modernité militaire comme une exclusivité européenne. La violence coloniale apparaissait dès lors comme une entreprise d’ordre et de rationalité, tandis que les résistances locales étaient réduites à des manifestations de désordre ou de barbarie.

### **1.3. La production d’un corpus documentaire asymétrique**

La conquête coloniale a donné lieu à la production d’une abondante documentation militaire : rapports de campagne, journaux de marche, correspondances d’officiers, cartes et notices ethnographiques. Ces sources constituent aujourd’hui un matériau central pour l’histoire militaire du Mali. Leur abondance leur a longtemps conféré un statut d’autorité historiographique, façonnant durablement les récits de la conquête et des conflits coloniaux.

Toutefois, comme l’ont montré les travaux critiques sur le récit de guerre, ces documents construisent une vision profondément asymétrique du conflit (Cosme et al., 2022). Ils privilégient le point de vue de l’armée coloniale, ses perceptions, ses objectifs et ses justifications, tout en reléguant les acteurs africains à des rôles secondaires. Ces derniers apparaissent rarement comme des sujets politiques autonomes. Ils sont le plus souvent décrits comme des auxiliaires, des adversaires anonymes ou des criminels, dépourvus de stratégies propres.

### **1.4. La dépossession narrative des sociétés locales**

Cette historiographie coloniale ne s’est pas limitée à raconter la guerre : elle a contribué à désapproprier les sociétés locales de leur propre histoire militaire. En imposant un récit centré

sur l'initiative et la maîtrise coloniales, elle a effacé la continuité des pratiques guerrières indigènes et leur capacité d'adaptation face à la domination étrangère. La guerre y est présentée comme un phénomène importé, introduit et structuré par la puissance coloniale, et non comme une pratique politique préexistante, dotée de rationalités locales.

Cette dépossession narrative a eu des effets durables. Elle a contribué à marginaliser les mémoires militaires locales, les traditions orales et les savoirs endogènes, tout en naturalisant l'idée d'une supériorité militaire et épistémique européenne. Les sociétés africaines ont ainsi été privées de la capacité de se reconnaître comme productrices de savoirs militaires légitimes.

### **1.5. Un premier déficit de souveraineté historiographique**

La dépossession du récit militaire constitue un premier déficit de souveraineté historiographique. Elle a durablement structuré les cadres d'interprétation de l'histoire militaire malienne, y compris après les indépendances, en légitimant l'idée selon laquelle la modernité militaire serait fondamentalement exogène. L'héritage colonial ne se limite donc pas aux institutions ou aux doctrines militaires ; il s'inscrit également dans les régimes de savoir, les hiérarchies épistémiques et les silences de l'histoire.

En ce sens, comprendre l'histoire militaire du Mali suppose de déconstruire cet héritage narratif afin de restituer aux sociétés locales leur capacité à produire, interpréter et transmettre leur propre rapport à la guerre. Cette démarche constitue une condition essentielle pour penser les recompositions militaires postcoloniales et les enjeux contemporains de souveraineté.

## **II. L'État malien postindépendance face à l'écriture de l'histoire militaire**

À la suite de l'indépendance en 1960, l'État malien est confronté à un double impératif : affirmer sa souveraineté politique et produire un récit historique capable de fonder symboliquement la nation. Dans ce contexte, l'histoire militaire s'impose comme un champ stratégique, mobilisé pour inscrire l'armée nationale dans une continuité historique reliant les résistances anticoloniales, la construction de l'État et la défense de l'intégrité territoriale. L'institution militaire est ainsi érigée en acteur fondateur et garant de l'unité nationale.

Toutefois, cette écriture étatique de l'histoire militaire s'élabore dans un cadre fortement contraint, marqué par la centralisation de la production du savoir historique, le contrôle de

l'accès aux archives et l'imbrication croissante entre mémoire officielle, discours sécuritaire et communication politique. L'analyse de cette dynamique permet de mettre en lumière les tensions entre légitimation étatique et exigence de distanciation critique dans la production de l'histoire militaire au Mali.

### **2.1. L'histoire militaire comme instrument de construction de la mémoire nationale**

Dès les premières années de l'indépendance, l'État malien mobilise l'histoire militaire comme un levier de construction de la mémoire nationale. Le récit officiel tend à présenter l'armée nationale comme l'héritière directe des luttes anticoloniales et des sacrifices consentis pour la souveraineté, produisant ainsi une continuité symbolique entre le passé de domination coloniale et l'État postindépendance. Cette mise en récit participe à la sacralisation de l'institution militaire et à son inscription au cœur de l'imaginaire national.

Comme le souligne Demeulenaere, l'histoire militaire postcoloniale est souvent investie d'une fonction de légitimation politique, visant à consolider l'autorité de l'État par la mise en avant d'un passé militaire héroïsé (Demeulenaere, 2025)<sup>1</sup>. Dans le cas malien, cette dynamique se traduit par une forte présence de références militaires dans les cérémonies nationales, les discours officiels et les productions commémoratives.

### **2.2. Les contraintes structurelles de la production de l'histoire militaire officielle**

Malgré cette centralité mémorielle, la production de l'histoire militaire demeure entravée par des contraintes structurelles importantes. L'accès aux archives militaires reste limité, souvent soumis à des restrictions institutionnelles qui freinent le développement d'une historiographie indépendante et critique. Cette situation favorise une histoire largement produite ou validée par les institutions étatiques elles-mêmes.

Par ailleurs, l'histoire militaire est fréquemment réduite à des formes normatives ou commémoratives, qui privilégient l'exaltation des valeurs de discipline, de loyauté et de sacrifice, au détriment de l'analyse des conflits internes, des violences exercées ou des échecs

---

<sup>1</sup> Martin Demeulenaere (2025) « Qui écrit l'histoire ? La fabrique du récit historique », publié en ligne sur le site AuFutur, le 19 septembre 2025. <https://aufutur.fr/revisions/philosophie/histoire-ecrite-par-les-vainqueurs-memoire-collective/>

institutionnels. Cette orientation limite la capacité de l'histoire militaire à interroger les pratiques effectives de l'armée et ses relations avec la société.

### **2.3. Crises sécuritaires et contrôle du récit historique**

Dans un contexte marqué par des crises sécuritaires récurrentes, le contrôle du récit historique devient un enjeu stratégique pour l'État. Morgan-Owen et Fox montrent que, dans de nombreux États confrontés à des défis sécuritaires, le récit militaire est mobilisé pour préserver le consensus politique et maintenir la légitimité des forces armées (Morgan-Owen & Fox, 2024, p. 520-545).

Appliquée au cas malien, cette analyse permet de comprendre comment le récit militaire officiel sélectionne les événements mis en avant, tout en euphémisant certaines violences ou défaites. L'histoire militaire peut ainsi devenir un outil de stabilisation symbolique, au prix d'une simplification excessive et d'une marginalisation des récits alternatifs.

### **2.4. Entre histoire, mémoire et communication politique : une confusion persistante**

Cette sous-section examine la manière dont l'histoire militaire au Mali se trouve constamment brouillée par les usages politiques et mémoriels du passé. Dans un premier temps (2.4.1), l'analyse revient sur la place centrale qu'occupe l'instrumentalisation mémorielle dans la construction d'un récit national valorisant, où la mémoire héroïsée tend à se substituer à l'histoire. Le texte montre ensuite (2.4.2) comment ce registre mémoriel est relayé et amplifié par les logiques de communication politique, qui inscrivent le passé militaire dans le discours sécuritaire contemporain pour légitimer l'action de l'État et de l'armée. Enfin (2.4.3), l'étude met en lumière les effets de cette superposition : un affaiblissement durable de la fonction critique de l'histoire militaire, qui peine dès lors à interroger les responsabilités institutionnelles, les tensions civilo-militaires et les dynamiques réelles du conflit.

#### **2.4.1. L'instrumentalisation mémorielle du passé militaire**

Dans le Mali postindépendance, le passé militaire est fréquemment mobilisé dans un registre mémoriel où il sert avant tout à construire un récit national fédérateur. Les références à la résistance anticoloniale, aux « héros de la nation », ou encore aux sacrifices consentis pour l'intégrité territoriale sont régulièrement mises en avant dans les discours officiels, cérémonies

publiques ou politiques de commémoration. Dans ce cadre, la mémoire fonctionne comme une ressource symbolique : elle sélectionne, exalte et simplifie.

Cette orientation mémorielle n'est pas en soi problématique ; toute nation a besoin de récits fondateurs. Toutefois, elle devient source de confusion lorsque la mémoire se substitue à l'histoire, en imposant une lecture normative du passé où la complexité des faits disparaît au profit d'une narration héroïsante. Comme le rappelle Noël, l'histoire militaire est alors réduite à un outil de légitimation, perdant sa capacité à interroger, nuancer ou revisiter les événements du passé. L'État mobilise ainsi un passé réinterprété pour consolider un présent fragile, au risque d'enfermer l'historiographie dans un registre célébratoire.

#### **2.4.2. La récupération politique du récit militaire**

À cette dimension mémorielle s'ajoute une logique propre à la communication politique, qui place l'histoire militaire au centre du discours sécuritaire contemporain. Dans un contexte marqué par l'instabilité et la montée des menaces armées, la référence à un passé glorifié sert à légitimer les choix stratégiques de l'État, à renforcer l'autorité des forces armées et à maintenir l'adhésion du public aux politiques sécuritaires.

Le récit militaire devient ainsi un élément de langage, un instrument de persuasion et de cohésion interne. Il ne s'agit plus seulement de commémorer des faits passés, mais de mettre en scène la continuité entre les combats d'hier et les défis d'aujourd'hui : la nation serait menacée, l'armée en serait le rempart, et l'unité autour d'elle deviendrait un impératif patriotique.

Cette utilisation politique du passé tend à lisser les contradictions, à euphémiser les échecs ou à réinterpréter certains épisodes pour éviter toute remise en cause de l'action étatique. Les violences internes, les dysfonctionnements, les fractures civilo-militaires ou les responsabilités institutionnelles sont rarement intégrés dans les récits officiels, car ils risqueraient de fragiliser la cohérence narrative recherchée.

#### **2.4.3. Un affaiblissement de la fonction critique de l'histoire militaire**

La superposition entre mémoire, communication politique et histoire produit un affaiblissement structurel de la fonction critique de l'historiographie militaire. L'histoire, discipline fondée sur

la pluralité des sources, la critique documentaire et l'analyse contextualisée, se trouve reléguée derrière des impératifs de légitimation. Dans un tel contexte, il devient difficile d'interroger les usages politiques de la violence, les logiques décisionnelles, les erreurs stratégiques ou les tensions internes à l'institution militaire.

Cette situation a deux effets majeurs :

- elle réduit la diversité des voix susceptibles de contribuer à l'écriture de l'histoire militaire (historiens civils, chercheurs indépendants, acteurs locaux, victimes civiles),
- elle affaiblit la capacité de la société à comprendre ses propres conflits, ses ruptures internes et les dynamiques de pouvoir qui traversent l'État et l'armée.

L'histoire militaire demeure ainsi prise dans un équilibre instable : elle est convoquée pour consolider l'État, mais privée de l'autonomie qui lui permettrait d'éclairer de manière critique les enjeux contemporains. Cette tension entre exigence scientifique et impératif de légitimation constitue l'un des obstacles majeurs à la construction d'une véritable souveraineté historiographique au Mali.

### **III. Vers une souveraineté historiographique partagée : acteurs, conditions et perspectives**

Les limites de l'écriture étatique de l'histoire militaire mises en évidence dans le thème précédent ne conduisent pas à disqualifier l'intervention de l'État dans la production du récit historique, mais invitent à en repenser les modalités. L'enjeu n'est donc pas de soustraire l'histoire militaire à l'autorité publique, mais de dépasser une logique de monopole du récit au profit d'une souveraineté historiographique partagée, fondée sur la pluralité des acteurs, la transparence des conditions de production du savoir et l'acceptation du débat critique.

Les travaux récents sur les usages politiques du passé militaire montrent que la souveraineté contemporaine ne réside plus uniquement dans le contrôle de la narration historique, mais dans la capacité de l'État à organiser les conditions de sa production pluraliste et scientifiquement encadrée (Morgan-Owen & Fox, 2024, p. 521-524). Dans le contexte malien, une telle approche permettrait de renforcer la légitimité de l'histoire militaire tout en l'ancrant dans une mémoire nationale partagée et socialement reconnue.

#### **3.1. La pluralité des acteurs de l'écriture de l'histoire militaire**

La souveraineté historiographique partagée repose d'abord sur la reconnaissance de la légitimité de plusieurs acteurs dans l'écriture de l'histoire militaire. Si l'État et les institutions militaires conservent un rôle central en raison de leurs responsabilités régaliennes et de leur maîtrise d'une part essentielle des sources, ils ne peuvent être les seuls producteurs du récit sans risquer l'enfermement mémoriel et la perte de crédibilité scientifique.

Les historiens civils jouent ici un rôle fondamental. Formés à la critique des sources, à la contextualisation et à la mise en perspective des événements, ils sont en mesure de produire une histoire militaire qui ne se limite ni au registre opérationnel ni à la célébration institutionnelle. Comme le souligne Noël, l'intervention d'historiens extérieurs à l'institution militaire constitue une condition essentielle pour maintenir la distinction entre mémoire institutionnelle et analyse historique (Noël, 2020).

Les universités et centres de recherche offrent, quant à eux, un cadre méthodologique et éthique garantissant l'autonomie intellectuelle des chercheurs. Ils constituent des espaces de médiation entre l'État, l'armée et la société, favorisant une production du savoir historiographique fondée sur la confrontation des sources et la discussion scientifique.

### **3.2. Les conditions d'une autonomie scientifique effective**

La reconnaissance de la pluralité des acteurs ne peut produire ses effets sans des conditions concrètes de production du savoir historique. La première de ces conditions concerne l'accès aux archives militaires. Les travaux sur les politiques de mémoire montrent que le contrôle des archives constitue l'un des principaux leviers par lesquels l'État façonne les récits autorisés du passé (Morgan-Owen & Fox, 2024, p. 528-533).

Un accès encadré mais réel aux archives militaires, assorti de délais de communicabilité clairement définis, permettrait de concilier les impératifs de sécurité nationale et les exigences de la recherche scientifique. Une telle ouverture renforcerait la crédibilité de l'histoire militaire et réduirait la confusion entre communication institutionnelle et production historique.

Par ailleurs, l'autonomie scientifique suppose l'instauration d'un dialogue institutionnalisé entre historiens civils et forces armées. Ce dialogue ne vise pas à subordonner la recherche aux besoins opérationnels, mais à favoriser une compréhension mutuelle des contraintes, des

temporalités et des finalités respectives, condition indispensable à une coopération historiographique durable.

### **3.3. La contribution spécifique des militaires à l'histoire militaire**

Les militaires détiennent une expertise irremplaçable sur les pratiques de la guerre, les logiques décisionnelles et les contraintes opérationnelles. Leur participation à l'écriture de l'histoire militaire est donc non seulement légitime, mais nécessaire. Les travaux de Demeulenaere montrent que l'exclusion des acteurs militaires du champ historiographique conduit souvent à une compréhension incomplète des dynamiques de la guerre contemporaine (Demeulenaere, 2025).

Toutefois, cette contribution doit s'inscrire dans un cadre scientifique clairement défini. La distinction entre témoignage, mémoire et analyse historique est ici essentielle. Le témoignage militaire, aussi précieux soit-il, relève d'une expérience située et doit être soumis à un travail critique de contextualisation pour devenir une source historique exploitable. De même, la mémoire institutionnelle, construite autour de valeurs et de symboles, ne peut se substituer à l'analyse fondée sur la confrontation des sources.

En intégrant les militaires comme contributeurs au champ historiographique, tout en respectant les exigences de la méthode historique, l'histoire militaire gagne en profondeur analytique sans renoncer à la distance critique.

### **3.4. L'intégration de la société dans une histoire militaire inclusive**

Au-delà des institutions et des chercheurs, la société malienne constitue une source essentielle pour une histoire militaire inclusive. Anciens combattants, victimes civiles, communautés locales et familles de militaires apportent des récits qui permettent de restituer la guerre dans sa dimension sociale et humaine. Comme le rappelle Noël, l'exclusion de ces voix conduit à une vision étatisée et partielle de l'expérience guerrière (Noël, 2020).

L'intégration de ces récits permet de dépasser une approche strictement institutionnelle du conflit et de reconnaître la pluralité des expériences vécues. Cette démarche contribue également à des dynamiques de reconnaissance et de réconciliation mémorielle, en donnant une place aux souffrances et aux sacrifices longtemps marginalisés.

Cette pluralité des voix ne remet pas en cause la souveraineté de l'État ; elle en renouvelle les fondements en ancrant l'autorité publique dans une mémoire nationale partagée et historiquement assumée.

### **3.5. Perspectives : l'histoire militaire comme ressource stratégique et civique**

Ainsi conçue, l'histoire militaire ne constitue pas une menace pour la stabilité de l'État, mais un outil de consolidation institutionnelle. Les travaux de Morgan-Owen et Fox montrent que les États capables d'intégrer la critique historique renforcent, à long terme, la légitimité de leurs institutions militaires (Morgan-Owen & Fox, 2024, p. 538-542).

Dans le cas malien, une histoire militaire pluraliste peut devenir une ressource stratégique, utile à la formation des cadres militaires et civils, ainsi qu'un outil civique contribuant à l'éducation citoyenne et au renforcement du lien armée-nation. La souveraineté ne réside alors plus dans le monopole du récit, mais dans la capacité de l'État à garantir les conditions d'une production historiographique rigoureuse, pluraliste et socialement reconnue.

## **IV. Institutionnaliser l'histoire militaire au Mali : dispositifs, usages et enjeux futurs**

Après avoir montré que l'histoire militaire malienne est traversée par des tensions entre souveraineté, mémoire et contrôle du récit, l'enjeu devient désormais celui de son institutionnalisation : comment stabiliser un cadre durable de production du savoir historique, sans réduire celui-ci à un instrument de communication ou à une mémoire officielle ? Les travaux sur la fabrication des récits militaires par les États soulignent que ces récits sont entretenus par des dispositifs sociaux (musées, cérémonies, politiques patrimoniales), mais aussi par des mécanismes plus discrets de cadrage du savoir (contrôle des archives, filtrage des recherches, monopole d'expertise).

Dans un environnement africain où le paradigme sécuritaire a pris une place croissante dans l'action publique et les relations internationales, l'histoire militaire ne peut être comprise sans tenir compte de la militarisation au sens large : poids des institutions militaires, légitimité des discours sécuritaires, et effets structurants sur les infrastructures, les territoires et les imaginaires politiques. Dès lors, institutionnaliser l'histoire militaire au Mali revient à concevoir des dispositifs permettant un savoir scientifique, pluraliste et socialement utile, tout en tenant compte des réalités civilo-militaires héritées des indépendances.

**Nouhoum Salif**

#### **4.1. Construire un cadre institutionnel pour l'histoire militaire**

L'une des principales conditions d'une histoire militaire scientifique réside dans l'existence d'un cadre institutionnel stable : unités de recherche, équipes universitaires, formations méthodologiques, et coopération structurée avec les institutions détentrices de sources. Dans de nombreux contextes, l'État et la défense entretiennent des récits par des dispositifs patrimoniaux et de médiation (musées, cérémonies, politiques de "heritage"), ce qui montre que l'histoire militaire est déjà institutionnalisée mais souvent dans un registre de légitimation. L'enjeu, pour le Mali, est donc de déplacer cette institutionnalisation vers un pôle académique (production scientifique, critique des sources, pluralité d'acteurs), sans nier le rôle régalien de l'État.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que, dans l'Afrique postindépendance, les forces armées ont fréquemment occupé une place « disproportionnée et ambiguë » dans la vie politique, en lien avec des héritages institutionnels coloniaux et des fragilités étatiques ; ces dynamiques rendent la frontière entre récit, pouvoir et légitimation particulièrement sensible. (De Haynin de Bry, p. 39-48).

Proposition concrète (dispositifs) :

- création d'un pôle universitaire (séminaire/option/chaire) d'histoire militaire et de sociologie de la guerre ;
- constitution d'un réseau de recherche (universités + centres + acteurs militaires) ;
- mise en place d'un programme d'archives et sources (catalogage, inventaires, règles de communicabilité).

#### **4.2. Archives, transparence et règles : la condition matérielle de la scientificité**

L'institutionnalisation ne peut pas reposer uniquement sur des structures universitaires : elle exige des conditions matérielles et juridiques, au premier rang desquelles l'accès aux archives. Les travaux sur les récits militaires étatiques insistent sur le fait que l'État peut "façonner" le savoir, non seulement en racontant des histoires ("telling stories"), mais aussi en occluant des passés ou en cadrant la recherche ("hiding pasts"), ce qui place les archives au cœur du rapport entre pouvoir et historiographie. (Morgan-Owen & Fox, p. 520-545).

Dans le contexte africain, la montée du paradigme sécuritaire contribue à renforcer la légitimité des approches sécuritaires au-delà de leur champ initial, et tend à structurer la façon dont les institutions, les ressources et les récits sont organisés. (Scheele, p. 165-188).

Pour éviter que l'histoire militaire ne demeure prisonnière du seul registre institutionnel, il faut donc formaliser un régime d'archives : délais, procédures, catégories (confidentiel/déclassifié), et protocoles d'accès pour chercheurs.

Proposition concrète (gouvernance des archives):

- un cadre de communicabilité explicite (délais, exceptions motivées) ;
- un comité mixte (archives/armée/université) chargé d'arbitrer, avec une traçabilité des décisions ;
- un investissement dans l'inventaire et la description (sans quoi l'ouverture reste théorique).

#### **4.3. Usages civiques, stratégiques et patrimoniaux : de l'outil d'État à la ressource publique**

Institutionnaliser l'histoire militaire ne vise pas seulement la production académique : il s'agit aussi d'en faire une ressource civique et stratégique. Les États entretiennent des récits militaires à travers des lieux de mémoire (musées), des pratiques cérémonielles et des politiques patrimoniales ; ces dispositifs construisent un rapport public au passé militaire, mais peuvent aussi produire des versions édulcorées de la guerre. (Morgan-Owen & Fox, p. 520-545).

Dans l'environnement africain contemporain, où le paradigme de la "sécurité" s'est imposé comme cadre dominant de l'engagement international et de nombreuses politiques publiques, il devient crucial que l'histoire militaire ne soit pas uniquement une extension du discours sécuritaire, mais aussi un outil d'intelligibilité sociale (effets sur les territoires, infrastructures, mobilités, économies politiques). (Scheele, p. 165-188).

Pistes d'usages :

- formation des cadres (lecture critique du passé, doctrine, décisions, erreurs) ;
- éducation civique (guerre, citoyenneté, droit, rapport armée-nation) ;
- patrimoine (musées, expositions, mais avec comité scientifique pluraliste).

**Nouhoum Salif**

#### **4.4. Mémoire, reconnaissance et cohésion : articuler histoire militaire et “gestion du passé”**

Enfin, institutionnaliser l’histoire militaire au Mali implique de traiter la dimension mémorielle : la guerre ne concerne pas que l’institution militaire, elle traverse la société (victimes civiles, communautés, anciens combattants). Une historiographie pluraliste peut participer à une reconnaissance des expériences et à une mémoire plus partagée, à condition de distinguer témoignage, mémoire et analyse.

Les analyses de la justice transitionnelle au Mali insistent sur la nécessité de “gérer le passé” via des mécanismes articulant vérité, justice, réparations et garanties de non-répétition, et soulignent que la mémoire collective peut être insuffisamment prise en compte lorsque les réponses privilégient des arrangements politiques au détriment de la justice et de la vérité. Cela renforce l’idée que l’histoire militaire, lorsqu’elle est institutionnalisée dans un cadre scientifique, peut contribuer à une mise en sens du passé conflictuel, sans se substituer au judiciaire. Elle participe également à la consolidation du lien entre les institutions et les citoyens.

#### **CONCLUSION**

Ce travail a montré que l’histoire militaire au Mali constitue un champ stratégique encore faiblement institutionnalisé, marqué par l’imbrication de la souveraineté étatique, des mémoires collectives et des régimes de production du savoir. L’enjeu n’était pas d’ajouter un récit supplémentaire, mais de comprendre les conditions politiques, documentaires et épistémiques qui encadrent son écriture depuis l’indépendance.

L’analyse a mis en évidence la persistance de cadres hérités de la période coloniale, prolongés par les logiques sécuritaires contemporaines : contrôle étatique du récit, prépondérance des usages commémoratifs et brouillage constant entre histoire, mémoire et communication politique. Cette configuration limite l’émergence d’une historiographie critique et freine l’intégration de voix, de sources et de perspectives diversifiées.

Pourtant, loin de fragiliser l’État, une pluralisation encadrée du récit — fondée sur la méthode historique, l’ouverture des archives et la reconnaissance d’une diversité d’acteurs — apparaît comme une ressource de souveraineté. Elle permet d’éclairer les dynamiques réelles de la

guerre, de renforcer la légitimité des institutions et de consolider le lien entre armée, État et société.

La notion de souveraineté historiographique partagée, proposée ici, invite à repenser le rôle de l'État non comme détenteur exclusif du récit, mais comme garant des conditions de sa production rigoureuse et pluraliste. En acceptant que le passé militaire soit discuté, contextualisé et transmis au nom de l'intérêt collectif, l'État malien ne renonce pas à sa souveraineté : il l'approfondit.

Ainsi envisagée, l'histoire militaire cesse d'être un simple instrument de légitimation ou un prolongement du discours sécuritaire ; elle devient un espace de réflexion stratégique, un outil de reconnaissance mémorielle et un levier de formation civique. Elle contribue non seulement à comprendre le passé, mais aussi à penser l'avenir de l'armée, de l'État et de la nation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Bencherif, A. (2023, 15 août). *Le récit de la reconquête d'une souveraineté perdue est martelé à Bamako*. Le Monde Afrique. Consulté le **2 avril 2026**, sur [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/15/mali-le-recit-de-la-reconquete-d-une-souverainete-perdue-est-martele-a-bamako\\_6185476\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/15/mali-le-recit-de-la-reconquete-d-une-souverainete-perdue-est-martele-a-bamako_6185476_3212.html)

Carrard, P. (2021). *Discours historique et narrativité*. *Narratologie*, 39. <https://doi.org/10.4000/narratologie.12028> (consulté le **2 avril 2026**).

Cosme, P., Couvenhes, J.-C., Janniard, S., Traina, G., & Virol, M. (Dirs.). (2022). *Le récit de guerre comme source d'histoire, de l'Antiquité à nos jours*. Presses universitaires de Franche-Comté.

Demeulenaere, M. (2025, 19 septembre). *Qui écrit l'histoire ? La fabrique du récit historique*. AuFutur. Consulté le **2 avril 2026**, sur <https://aufutur.fr/revisions/philosophie/histoire-ecrite-par-les-vainqueurs-memoire-collective/>

Janniard, S. (2014). Le récit de guerre comme source d'histoire, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. *Anabases*, 19, 279–283. Consulté le **2 avril 2026**, sur <https://www.jstor.org/stable/43682933>

Morgan-Owen, D., & Fox, A. (2024). A haunting past: British defence, historical narratives, and the politics of presentism. *Cambridge Review of International Affairs*, 37(4), 520–545. <https://doi.org/10.1080/09557571.2023.2273375> (consulté le **2 avril 2026**).

Noël, P. (2020). Entre l'historiographie de combat et le combat de l'historiographie. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 74(1-2), 47–72. <https://doi.org/10.7202/1075495ar> (consulté le **2 avril 2026**).



**Nouhoum Salif**